



L'info-Famille

De l'école Ste-Scholastique

<http://sites.cssmi.qc.ca/stescholastique>

Septembre 2025						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Dates à retenir...	
1 ^{er} sept.	Congé !
5 sept.	Horaire du lundi
17 sept.	Assemblée générale 19 h local à déterminer Rencontre de parents (3 ^e année, multi 3-4, 4 ^e année, 5 ^e année et 6 ^e année)
18 sept.	Journée pédagogique
30 sept.	Photos scolaires
30 sept.	Déclaration de l'effectif scolaire

Mot de la direction

Chers parents,

L'année scolaire a pris son envol et nous sommes très heureux de retrouver vos enfants ! Sous le thème « Sois le héros de ta réussite », nous souhaitons les accompagner dans le développement de leurs superpouvoirs : la responsabilisation et l'autonomie. Ces valeurs guideront nos actions tout au long de l'année et seront au cœur de notre quotidien à l'école.

Avec votre appui, nous voulons encourager chaque élève à devenir le héros de sa propre réussite. En favorisant l'autonomie, en développant le sens des responsabilités et en cultivant le vivre ensemble, nous créons un environnement propice à l'épanouissement personnel et collectif. Votre engagement auprès de votre enfant et votre collaboration avec l'école, sont essentiels pour soutenir cette démarche.

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir cette première édition de l'Info-famille. Ce bulletin de communication entre l'école et la maison sera publié une fois par mois. Il vous sera acheminé par courriel et également disponible sur le site Internet de l'école, sous l'onglet Parents/Journal de l'école.

N'hésitez pas à communiquer avec le ou la titulaire de votre enfant si vous avez des questionnements concernant le fonctionnement de l'école. Mme Jinny, notre secrétaire, se fera également un plaisir de répondre à vos questions concernant le fonctionnement de l'école.

Au nom de tout le personnel de l'école, nous vous souhaitons une année scolaire riche en découvertes, en réussites et en émotions positives, où chaque élève pourra grandir, s'épanouir et révéler le héros qui sommeille en lui.

Mme Anabela Menezes
Directrice

Personnel de l'école

Directrice	Secrétaire d'école
Mme Anabela Menezes	Mme Jinny Dupras
Préscolaire	Concierges
051 (Grenouilles) Mme Sophie Lavoie 052 (Poissons) Mme Julie Pelletier	Concierger de jour : M. Danny Bourgeois Ouvrier de soir : M. Mario Grenier
1 ^{re} année	Spécialistes
101 Mme Dominique Gaudreau 102 Mmes Véronique Parent et Marie-Pierre Vézina	Éduc. Physique : Mme Patricia Godin Anglais : Mme Maria Abdulnour Mme Lucie Martin Musique : Mme Elisabeth Dubois
2 ^e année	
201 Mme Mylène Côté	
3 ^e année	Professionnel
301 Mme Geneviève Varin 302 Mme Joany Lalancette	Psychologue : Mme Sophie Beaumont
4 ^e année	Techniciennes en éducation spécialisée
401 Mme Cynthia Durocher 402 Mme Joany Lalancette	Mme Véronique Joly
5 ^e année	Orthopédagogue
501 Mme Julie Tellier	Mme Aurélie Lucion
6 ^e année	Service de garde et service des dîneurs
811 Mme Amélie Huot (partie académique) 811 Mme Maria Abdulnour (partie linguistique) 812 Mme Marjolaine Ménard (partie académique) 812 Mme Maria Abdulnour (partie linguistique)	Mme Véronique Choquette Mme Julie Sarrazin Mme Mélanie Martel Mme Élise Filion Mme Stéphanie Prévost

Horaire secrétariat



Le secrétariat est ouvert de 7 h à 11 h 05 et de 12 h 05 à 15 h.

Veuillez prendre note que l'administration est fermée entre 11 h 05 et 12 h 05.

Si vous avez un rendez-vous avec votre enfant, vous devrez venir le chercher et/ou le reconduire avant ou après ces heures. Autrement, vous devrez attendre à l'extérieur jusqu'à l'ouverture du secrétariat. Il ne faut pas déposer simplement votre enfant sur la cour d'école, le secrétariat doit être avisé de son retour.

Horaire de l'école

Matin

Entre 7 h 30 et 7 h 40 : Les élèves peuvent entrer dans l'école.

Après 7 h 40 : les élèves doivent se présenter au secrétariat afin de motiver leur retard.

Midi

Entre 11 h 05 et 12 h 05 : Les surveillantes et les éducatrices assurent l'encadrement des dîneurs.

Entre 12 h 00 et 12 h 05 : Les dîneurs à la maison peuvent entrer sur la cour. Des frais de surveillance seront facturés aux parents des élèves qui ne respecteront pas l'horaire.

Service de garde

Service de garde et service des dîneurs

Fin des classes

Lorsque vous venez chercher votre enfant à la fin des classes, veuillez prévoir un délai de 15 à 20 minutes. Il est donc préférable d'éviter de sonner à la porte entre 14 h 30 et 14 h 45, à moins que vous ayez besoin de vous adresser au secrétariat, qui est ouvert jusqu'à 15 h.

Pendant ce temps :

- Les éducatrices prennent les présences et se déplacent avec les enfants.
- Les enfants prennent leur collation entre 14 h 30 et 14 h 50, ce qui peut occasionner un léger temps d'attente.

Une fois que votre enfant a été appelé, veuillez attendre dans l'entrée. Aucun parent ne peut circuler dans l'école. Aucun enfant ne pourra retourner dans sa classe pour un oubli après 14 h 40.

Rappel : Lors des journées pédagogiques, le formulaire du service de garde doit impérativement être rempli, sans quoi l'enfant ne pourra être admis.

Encadrement des dîneurs – Changement de plan

Deux types de fréquentation sont possibles :

- Régulière : de 1 à 5 jours par semaine, toute l'année
- Sporadique : de façon occasionnelle, au besoin

En cas de changement, il est essentiel d'aviser l'école pour assurer la prise en charge par le service de garde.

Si votre enfant est dîneur régulier et que vous souhaitez qu'il quitte pour aller manger à la maison ou chez un ami, il est essentiel d'en informer l'école. Même chose pour un enfant qui dîne à l'école de façon occasionnelle, le parent doit aviser l'école afin de s'assurer de la prise en charge par le service de garde. Par mesure de sécurité, pour tous les élèves qui changent leur fréquentation au dîner, une autorisation des parents est exigée. Cette autorisation doit être écrite, datée et remise à l'enseignante le matin même du changement. En cas exceptionnel, si le changement est conséquent à une urgence, un message laissé sur la boîte vocale au secrétariat sera accepté.

Veuillez prendre note qu'il n'y a plus de service de dépannage au service de garde. Un enfant doit être inscrit pour pouvoir en bénéficier.

Paiement de factures

Important

Vous recevrez votre premier état de compte pour les effets scolaires, via Mozaïk, dans quelques semaines. Il sera important d'acquitter les frais **dès la réception de cet état de compte** et ce, par Internet, avec le numéro inscrit sur l'état de compte.

Pour la surveillance du dîner, vous recevrez une facture mensuelle, payable de la même façon que les effets scolaires. Vous pourrez consulter vos états de compte via le Portail parents.

À défaut de paiement, nous ne pourrions offrir le service de dîneur à votre enfant. Il est donc essentiel de respecter les délais de paiement afin d'assurer la continuité du service. Vous recevrez un avis par courriel.

Animaux

Pour la sécurité des enfants, nous vous demandons de rester plus loin sur le trottoir, à un endroit où les élèves ne vont pas, lorsque vous êtes accompagnés de votre animal.

Signalisation

Par les années passées, plusieurs automobilistes ont passé sur les feux d'arrêt des autobus.

Cette manœuvre est très dangereuse et met la sécurité des élèves en péril. C'est pourquoi la ville a installé des pancartes à l'entrée de la rue Côte des Saints, près de la rue St-Vincent.

Donc, aux heures inscrites, vous ne pouvez plus circuler sur Côte des Saints en direction de l'école, car la rue devient un sens unique.

Vous devez plutôt passer par St-Rémi et vous stationner à l'endroit réservé à cet effet, en face de l'école. De plus, certains parents utilisent le stationnement du personnel comme débarcadère, nous vous rappelons qu'il est réservé aux employés. Le débarcadère se situe devant l'école.



ÉPIPEN

Si votre enfant a une allergie sévère et qu'il possède un auto-injecteur d'adrénaline (Épipen), il est important de le remettre au secrétariat le plus rapidement possible.

Fin des classes

Tous les parents qui viennent chercher leur enfant doivent attendre à l'extérieur, devant la clôture près du stationnement des employés ou près des supports à vélos. SVP NE PAS ATTENDRE DEVANT L'ENTRÉE DE L'ADMINISTRATION.

Toujours pour la sécurité des enfants, il est interdit de marcher sur le trottoir à côté des autobus avant leur départ. Aucun parent ne doit circuler entre les élèves et ce, même s'il est accompagné de son enfant.

De plus, tous les parents doivent quitter les lieux avec leurs enfants et éviter d'utiliser les structures de jeux sur la cour, car la cour d'école est réservée au service de garde.

Pour les élèves marcheurs, ils doivent libérer la cour d'école dès la fin des classes et ils ne peuvent pas revenir sur le terrain de l'école avant 17 h 30 puisqu'il est réservé pour le service de garde.

Changement en fin de journée

Pour une question de sécurité et pour le bon fonctionnement du départ des élèves, vous devez éviter les changements de dernière minute. Tous les changements doivent être signalés avant 11 h au secrétariat de l'école Sainte Scholastique. Si ce n'est pas fait avant cette heure, votre enfant sera dirigé à l'endroit que vous aviez indiqué à son arrivée.

Allergies



Nous vous rappelons qu'il est interdit de donner à votre enfant des aliments contenant des noix et des arachides pour sa collation ou pour son repas du midi. Il y a de plus en plus d'enfants souffrant d'allergies et nous voulons assurer leur sécurité. Il est également interdit d'offrir des friandises comme collations et à l'heure du dîner (barre de chocolat, bonbons, gomme, etc.).

Photos scolaires

La prise de photos aura lieu le 30 septembre prochain. La séance se déroulera à l'extérieur, si la température est clémente. L'horaire vous sera transmis par courriel.

Circulation dans l'école

Aucun parent ne peut circuler dans l'école incluant le couloir des classes du préscolaire.
À votre arrivée, vous devez absolument vous rendre directement au secrétariat.

Pour une rencontre avec la direction ou un intervenant de l'école, il est préférable de prendre rendez-vous à l'avance en téléphonant à Mme Jinny ou en écrivant un courriel à la personne concernée.

Dans le cadre de notre engagement envers une école plus respectueuse de l'environnement, nous mettons en place une nouvelle mesure visant à réduire les déchets à l'école et à améliorer le tri des matières résiduelles.

Un petit geste, un grand impact – Ensemble contre le gaspillage

Au fil des dernières années, nous avons remarqué qu'à l'heure du dîner, plusieurs aliments apportés par les enfants n'étaient pas consommés et finissaient à la poubelle. Pour mieux comprendre les préférences de votre enfant et éviter le gaspillage, nous retournerons désormais les aliments non consommés dans leur boîte à lunch. Cela vous permettra d'ajuster les portions et d'avoir un regard plus juste sur ce qui est réellement apprécié.

Dans le même esprit, nous souhaitons encourager des habitudes plus durables et responsables. Dès la rentrée, les élèves rapporteront à la maison les déchets (emballages, sacs Ziploc, contenants). Le tri se fera donc à la maison, dans un cadre familial, propice aux échanges et à l'apprentissage des bons gestes pour la planète.

Des seaux de compost seront également placés sur les tables du dîner pour permettre aux élèves de déposer facilement leurs restes alimentaires compostables.

Cette initiative vise à :

- Encourager l'utilisation de contenants réutilisables.
- Sensibiliser les enfants au tri et à la consommation responsable.
- Permettre aux familles de mieux suivre les habitudes alimentaires de leur enfant.

Il est important de souligner que le tri des déchets à l'école représente un défi important à superviser. À la maison, les parents peuvent accompagner leurs enfants plus facilement dans cette démarche, ce qui permet un apprentissage plus personnalisé et efficace.

L'équipe-école poursuivra l'enseignement des bonnes pratiques environnementales, mais nous avons besoin de votre aide pour que cette initiative soit pleinement bénéfique.

Un rappel important concernant la gomme à mâcher : plusieurs élèves arrivent avec de la gomme, bien qu'elle soit interdite à l'école. Malheureusement, nous avons dû renforcer cette interdiction, car nous retrouvons régulièrement de la gomme collée sur les meubles, les planchers et les murs. Nous vous demandons de bien vouloir vérifier les boîtes à lunch et sacs afin d'éviter que votre enfant en apporte. Merci également de ne pas donner de la gomme à votre enfant avant de quitter la maison, notamment en remplacement du brossage de dents. Une bonne hygiène buccale passe par le brossage, et non par la gomme.

Merci de faire équipe avec nous dans cette aventure vers un quotidien plus respectueux de notre environnement.

Absences et retards

La meilleure façon d'aviser l'école concernant l'absence de votre enfant, c'est via Mozaïk parents. Les absences et les retards doivent être déclarés avant 8 h, en avant-midi et au plus tard à 12 h 15 en après-midi. Les retards doivent être exceptionnels. Si votre enfant cumule plusieurs retards non-motivés, vous recevrez une lettre pour vous en aviser.

Portail MOZAÏK - Procédurier pour le parent qui désire motiver une absence/retard

1. Accéder au portail parents Mozaïk :

<https://portailparents.ca/>

*****Ne pas oublier d'utiliser l'adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour vous connecter.*****

2. Une fois dans le portail Mozaïk, cliquer sur la tuile "Absences" (1) puis sur "Aviser l'école d'une absence à venir" (2). Il faut ensuite compléter les différentes informations pour pouvoir soumettre l'avis :

NOTE : si le parent choisit le motif "Autre", il doit absolument fournir une explication pour être en mesure de soumettre l'avis d'absence ou de retard, sinon le bouton "Soumettre" reste grisé.

Assemblée générale de parents

C'est le 17 septembre prochain à 19 h 30 qu'aura lieu l'assemblée générale des parents. Lors de cette rencontre, nous procéderons à l'élection de deux membres parents (deux mandats de deux ans) et du représentant au comité de parents.

Au plaisir de vous y voir !

Distribution des médicaments

L'école peut exceptionnellement distribuer des médicaments prescrits à votre enfant. Cependant, nous vous rappelons que distribuer un médicament à l'école demeure une mesure exceptionnelle. Ainsi, lorsque cela est possible, nous vous demandons de faire prescrire à votre enfant un médicament suivant une posologie de 12 ou 24 heures. Cela permettra la prise de médicament à la maison évitant les risques d'omission ou de transport du médicament à l'école.



Si cela vous est impossible et que la prise de médicament à l'école est nécessaire, vous devez obligatoirement remplir le formulaire « Autorisation de distribuer un médicament ». Le formulaire et le médicament doivent être remis à Mme Jinny, la secrétaire et il doit être remis obligatoirement dans un contenant reçu du pharmacien accompagné de l'étiquette produite par la pharmacie. Vous devez voir au renouvellement de la prescription lorsque nécessaire.

Rencontre de parents

Les parents des élèves de la 3^e année, du groupe multi 3^e-4^e année, de la 4^e année, de la 5^e année et de la 6^e année sont attendus le 17 septembre (heure à confirmer). Un courriel sera envoyé.

Transport scolaire

Rappel important à l'effet qu'il n'est pas possible de donner à votre enfant un mot afin qu'il prenne un autre autobus ou qu'un ami prenne son autobus.

Aucune demande de ce genre ne sera acceptée

Site internet et Mozaïk parents

L'école Sainte-Scholastique possède son site Internet. Sur celui-ci, vous pourrez y trouver plusieurs informations importantes.

Pour le consulter, dirigez-vous sur : <https://sainte-scholastique.cssmi.qc.ca/>

Nous vous invitons également à consulter régulièrement le site du CSSMI sur lequel vous retrouverez toutes les informations importantes en lien avec le centre de services scolaires au <https://www.cssmi.qc.ca/>

Le Mozaïk parents vous donne accès à des renseignements à propos de la vie scolaire de votre enfant. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous créer un compte dès maintenant. Vous pourrez suivre le cheminement scolaire de votre enfant en temps réel. Par exemple, vous aurez accès aux coordonnées de transport, aux finances entourant les états de compte de l'école et du service de garde, aux résultats scolaires et aux bulletins ainsi qu'aux retards et absences de votre enfant. Vous pourrez également motiver les absences et les retards de votre enfant en ligne. Vous pourrez y voir le dossier scolaire de tous vos enfants, à un seul endroit ! C'est simple !

Pour vous connecter au Mozaïk parents : utilisez la même adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour recevoir les communications par courriel.

Déclaration de la clientèle

Comme à chaque année, en septembre, nous procéderons à la déclaration de l'effectif scolaire, Il s'agit d'une procédure financière qui octroie les ressources scolaires nécessaires pour votre enfant à l'école. Ce comptage implique que votre enfant doit être présent à l'école lors de cette journée, Cette année, le décompte se fera le mardi 30 septembre, il est donc important que votre enfant soit en classe lors de cette journée.

Messages du CSSMI

BONNE RENTRÉE SCOLAIRE À TOUS!

Nous souhaitons à toute notre belle communauté éducative une rentrée scolaire remplie d'énergie et d'enthousiasme ! Ce qui fait la richesse et la force du CSSMI, c'est la collaboration constante entre l'école et les familles. L'année 2025-2026 s'annonce comme une belle occasion de nous rassembler, d'innover et de faire preuve de solidarité afin d'offrir à nos élèves le meilleur environnement pour apprendre et grandir.



Ensemble, nous continuerons de faire rayonner l'école publique avec cœur, rigueur et détermination. Soyez assurés que notre engagement envers la réussite, le bien-être et le développement de chaque élève demeure au centre de toutes nos actions.

Merci de votre confiance et de votre précieuse contribution à la vie scolaire. C'est main dans la main que nous accompagnerons vos enfants vers de nouveaux apprentissages et de belles réussites.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DANS LES ÉCOLES

D'ici le 30 septembre, chaque école tiendra son assemblée générale des parents. C'est un moment privilégié pour les parents de se rencontrer, d'échanger et de s'engager activement dans la vie de l'école.

Votre présence est essentielle pour représenter les intérêts des familles et contribuer à un environnement scolaire enrichissant et collaboratif. Participez et faites la différence dans votre communauté éducative !

Pour connaître la date de l'assemblée de votre école, veuillez contacter la direction ou le secrétariat.

SÉCURITÉ EN ZONES SCOLAIRES

La sécurité des élèves sur la route, c'est l'affaire de tous ! Durant cette période d'effervescence de la rentrée scolaire, soyons particulièrement alertes et vigilants en présence d'un autobus scolaire ou aux abords de l'école.

Nous encourageons vivement les familles à privilégier la marche ou le vélo pour se rendre à l'école.

Ces options sont bénéfiques pour la santé et aident à réduire la congestion autour de l'école, créant ainsi un environnement plus sûr pour tous.

Merci pour votre soutien.